

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

Quartidi 24 Germinal, an V.

(Jeudi 13 Avril 1797.)

Forces envoyés au camp espagnol de Saint-Roch, près Gibraltar. — Nomination de plusieurs généraux autrichiens au commandement en chef de différentes provinces. — Grands préparatifs pour l'ouverture de la campagne sur le Rhin. — Noms des nouveaux administrateurs du département de Paris. — Nouveaux détails sur l'assassinat du représentant Sieyès. — Réflexions sur la nouvelle diplomatie française.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois,
16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

ESPAGNE.

De Malaga, le 26 mars.

Nous apprenons que notre escadre, composée de 57 vaisseaux de ligne ou frégates & de 70 bâtimens de transport, a débarqué à Algésiras les deux premiers bataillons des gardes Espagnoles & Wallones. Le camp de S. Roch se renforce de jour en jour, & il y arrive continuellement des troupes par terre & par mer. Les anglais, qui s'attendent à voir bientôt Gibraltar bloqué, ont exilé un cutter pour donner avis à leur gouvernement du passage de l'escadre espagnole par le détroit; mais on dit que ce bâtiment, en entrant dans l'Océan, a été attaqué & pris après quelque résistance par un corsaire espagnol.

AUTRICHE.

De Vienne, le 22 mars.

Sa majesté vient de nommer le comte Colloredo, qui commandoit jusqu'ici en Styrie, au commandement-général de la Croatie; le comte de Kaunitz a obtenu celui de la Gallicie occidentale, & le général d'artillerie prince Ferdinand de Wurtemberg a eu le commandement de l'armée de réserve en Styrie.

Il n'y a plus de doute sur le prochain départ de l'archiduc Joseph, palatin de Hongrie, pour l'armée du Rhin: ce prince partira le 10 avril; toute sa suite est déjà arrivée ici d'Ofen.

Un recrutement général aura encore lieu le mois prochain; mais il a été décidé qu'on n'accepteroit plus d'étrangers, & l'ordre de sa majesté est déjà notifié à ce sujet.

Plusieurs états de l'Empire ont envoyé ici des députés pour faire à notre cour des représentations au sujet des contributions & réquisitions exigées par l'archiduc dans leurs états.

Le départ de la princesse Clémentine pour Naples est fixé au 1^{er} du mois prochain.

ALLEMAGNE.

De Francfort, le 2 avril.

Il paroît qu'il s'est élevé un conflit de juridiction entre le général Hoche & le général Moreau. On avoit dit dans le tems que celui-ci auroit le commandement général des deux armées françaises; & l'on a été fort surpris de voir que le général Hoche avoit obtenu non-seulement le commandement en chef de l'armée de Sambre & Meuse, mais encore l'administration en chef des pays conquis. Le dernier règlement qu'il a publié, s'est exécuté sans difficulté dans les pays occupés par l'armée de Sambre & Meuse; mais quand on a voulu l'exécuter dans ceux occupés par l'armée de Rhin & Moselle, le général Moreau s'y est opposé. On cite un ordre de ce général, daté de Deux-Ponts, le 26 mars, portant que jusqu'à ce qu'on ait reçu une décision précise du directoire, les administrations françaises doivent être maintenues dans les pays occupés par l'armée de Rhin & Moselle. Ceci donne lieu de soupçonner qu'il ne regne pas une harmonie parfaite entre les deux généraux.

De Cologne, le 4 avril.

Le général Hoche a organisé l'armée de Sambre & Meuse d'une manière très-savante & conforme au système de Frédéric le Grand. Chaque armée de troupes à cheval est divisionnée.

Les hussards réunis sont commandés par le général Ney, partisan d'un grand mérite & d'une bravoure à toute épreuve; ils éclaireront l'armée, feront des reconnoissances, & protégeront la levée des contributions.

Le général Hoche a été très-satisfait de la cavalerie qu'il a passé en revue le 8 à Durgen; il a été reçu en grande cérémonie; bal, illumination, banquet, patriotisme, rien n'a manqué.

BELGIQUE.

De Liege, le 2 avril.

On lit dans le journal de Francfort que l'abbé Edgeworth, qui accompagna Louis XVI au supplice & lui dit au pied de l'échafaud ces mots si célèbres: *Allons, fils de S. Louis, montez au ciel*, vient d'arriver à Blackenbourg, auprès du

prétendant. A peine celui-ci fut-il instruit de son arrivée, qu'il l'envoya chercher par M. de Villequier. *Mon respect vous étoit acquis depuis long-tems*, lui dit-il en l'embrassant; *aujourd'hui, c'est mon amitié que je vous offre.* Il le conduisit ensuite dans son cabinet, où ils eurent ensemble un long entretien. On présume que M. Edgeworth aura entretenu le prétendant des dernières intentions de Louis XVI. On remarqua qu'ils s'étoient séparés avec les signes d'une vive émotion.

De Bruxelles, le 20 germinal.

Le général Hoche, après avoir visité Coblenz, Andernach, & passé en revue le centre de l'armée de Sambre & Meuse, s'est rendu sur le Bas-Rhin pour examiner l'armée du Nord: il est en ce moment à Crevelt, d'où il passera le Rhin pour aller à Dusseldorf & de-là au camp d'Oberbilick, que l'on commence déjà à occuper. Dix escadrons de cavalerie légère viennent de se porter sur la Wupper, pour y former une ligne de postes avancés. Les Autrichiens, de leur côté, ont envoyé au-dessus de la Sieg le régiment des hussards de Barco & plusieurs bataillons du corps franc des Manteaux-Rouges.

Nous recevons dans le moment des lettres des deux rives du Rhin, qui nous donnent les détails suivans: le général Hoche, après avoir passé le Rhin pour visiter Dusseldorf, est revenu à Cologne, où le quartier-général de l'armée vient d'être de nouveau transféré: il a donné ensuite des ordres à la division du général Legrand & à l'armée du Nord, commandée par le général Desjardins, de se mettre en marche pour passer le Rhin à Dusseldorf, ce qui s'est exécuté aussi-tôt. Le général Hoche a également ordonné à six régimens de cavalerie de se tenir prêts au passage du Rhin. Toutes les troupes postées sur la Moselle & dans les environs de Trèves, viennent également de se mettre en marche pour se porter sur les bords de la Nahe. La grosse artillerie de siège continue aussi à défilér vers Coblenz; enfin, l'on s'attend d'un moment à l'autre aux opérations militaires les plus importantes.

P. S. Le général Mack est arrivé à Siegbourg avec une partie de l'état-major de l'armée autrichienne du Bas-Rhin; il est suivi par dix bataillons d'infanterie & douze escadrons de cavalerie. On croit que l'ennemi se propose d'attaquer l'armée française qui est sur la rive droite du Rhin.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

Extrait d'une lettre de Brest, du 20 germinal.

Vous ne pouvez imaginer dans quel état de désorganisation se trouve le corps de la marine. Les troupes d'artillerie de la marine n'ont pas reçu de paye depuis deux mois; les soldats désertent en foule, en déclarant qu'ils ne veulent pas être jetés à la côte d'Angleterre quand on ne voudra plus leur fournir de provisions. D'un autre côté, les officiers-généraux révoltent tout le corps des officiers par leur insolence & leur brutalité; la plupart sortis des grades subalternes de la marine, en ont conservé les habitudes. On les voit presque tous les jours pris de vin & menacer à coups de bâton les officiers, comme s'ils parloient à des mousses: aussi est-on dans le cas de leur manquer souvent, & ces exemples fâcheux ne font que servir de plus en plus la discipline. Il est bien tems

que le gouvernement jette des regards sévères sur la marine; car il est impossible de calculer l'effet de cette désorganisation, qui devient chaque jour plus irreparable. S. P.

De Paris, le 23 germinal.

L'assemblée électorale a nommé pour membres du département les citoyens Popelin, ci-devant avocat; Boucheron, ancien payeur des rentes; Thion de la Chaume, ex-administrateur; Trudon des Ormes, agent de la commune d'Antony; & Fieffé, ancien notaire.

L'activité des électeurs de Paris est vraiment remarquable; elle alloit dans les premiers instans jusqu'à une sorte de précipitation, tant on craignoit d'arriver au terme fatal avant d'avoir achevé près de soixante-dix nominations qui étoient à faire. Les élections ont prouvé que le système exclusif n'étoit pas dominant. Espérons qu'avec ces nominations faites disparaîtra cet esprit de coteries qui les avoient précédées & qui, s'exerçant sur les individus, animoit les petites dissensions. Il est heureux que les électeurs n'aient point eu à faire usage du scrutin de rejet, arme quelquefois salutaire & plus souvent cruelle, qui servira alternativement à tous les partis.

On exprime dans le public un vif regret de n'avoir point vu nommer Desmeuniers par le corps électoral. Peuple d'hommes, dans l'assemblée constituante, ont développé un plus estimable caractère, un plus grand amour du bien & plus d'activité à y concourir. Sa conduite au département de Paris a été comme celle de tous ses collègues: un modèle de courage & de constance; depuis cette époque, il a toujours vécu persécuté. Les petites innovations l'attaquent aujourd'hui. On est quelquefois tenté de se plaindre que la colonie ne parle pas assez haut & n'articule rien; car on pourroit au moins lui répondre

L'assassinat commis sur le représentant Sieyes, étant en ce moment un objet de l'attention publique, nous transcrivons ici les détails qu'on trouve dans le *Republicain Français* & que nous avons lieu de croire exacts.

« Le nommé Poule, de la commune de Draguignan, est allé chez le représentant du peuple Sieyes; il lui a exposé ses besoins, le malheur qu'il avoit d'avoir une créance sur le gouvernement, dont il ne pouvoit rien obtenir; il l'a vivement pressé de lui faire obtenir son paiement. Sieyes lui a représenté qu'il devoit bien savoir que tout la bonne volonté d'un représentant du peuple ne pouvoit rien à cet égard. Poule a insisté en lui reprochant de ne lui tenir le même langage que ses autres collègues; vous êtes tous des tyrans, lui a-t-il dit, des despotes qui abusez des pouvoirs du peuple; en même-tems il tira un pistolet de sa poche & menaçait Sieyes de lui brûler la cervelle. Sieyes appelle sa cuisinière, fait du bruit. Poule lui tire son pistolet & l'atteint de deux balles dont une lui perce la main, & l'autre le bras en effleurant la hanche. Sieyes court à sa porte, & il a la présence d'esprit de la tirer sur son assassin, & d'envoyer sa cuisinière chercher du secours.

« L'assassin a été arrêté, & a conservé le sang-froid d'un scélérat déterminé; il a pris la plume & écrit le directoire avec la plus grande tranquillité.

« Cet homme appartient à une bonne famille; il avoit d'abord été soldat. Revenu dans sa ville natale, on songe

pour s'en débarrasser, à en faire un moine, & il fut Augustin. Au moment de la révolution, il jeta le froc & se fit révolutionnaire. Il abjura bientôt toute religion, fut récompensé de son zèle à poursuivre le prieur de son couvent & ses anciens compagnons d'oisiveté, & il fut nommé curé de Draguignan. Depuis le 9 thermidor, désespéré de voir la confiance publique prendre son essor naturel & abandonner *les frères et amis*, il paroit être venu à Paris, en empruntant de vive force à son frère une somme avec laquelle il s'est soutenu quelque tems.

Il avoit été voir depuis son arrivée Isnard & Murraire, & dans ses conversations avec eux, il a professé la doctrine du *bonheur commun*, & s'étonnoit de voir la révolution finie, sans que chaque Français eût obtenu une *égalité parfaite* dans la répartition des fortunes.

Le 21, il étoit allé chez Camus, qu'heureusement il n'a pas rencontré. On a trouvé dans sa poche une liste des représentans du peuple; c'est la liste des deux conseils imprimée.

De la diplomatie nouvelle.

Il est très-important de fixer enfin l'attention publique sur notre diplomatie. Mais de tous les sujets qui doivent occuper les amis sincères de la patrie, de la paix & de la liberté, il n'en est pas de plus délicat & de plus difficile à traiter; puisqu'il n'existe pas à présent de pays où le gouvernement laisse le public dans une plus entière ignorance de sa politique extérieure.

En général, les bons esprits sont avec raison, alarmés du ton de hauteur & de la rudesse de notre diplomatie actuelle. Nous avons une politique comme une *justice*, trop militaire; nous ménageons trop peu nos amis; nous méprisons trop nos rivaux; nous méprisons trop les neutres, & nous paroissions sur-tout trop oublier que la guerre ne doit jamais avoir pour but que la paix.

Nous avons chassé des ministres de Gœuve; refusé des ministres suédois, déporté un ministre toscan, expulsé un ambassadeur anglais, refusé un ambassadeur d'Amérique; nous menaçons l'Italie d'une insurrection générale; l'Allemagne craint pour sa constitution, dont l'antique faiblesse importoit peut-être plus qu'on ne croit à notre liberté. Nous paroissions être à la veille d'une rupture avec le gouvernement américain, qui alimentoit seul nos colonies déperissantes, & qui, à la vérité, dans le tems de la terreur, avoit fait la faute de s'humilier devant l'Angleterre, de peur d'être livrée sans défense à son ressentiment; mais nous rompons au moment où ce gouvernement cherchoit à réparer ses torts & à se rapprocher de nous en nous envoyant un ministre investi de sa confiance.

Français! n'oubliez pas qu'il n'est pas de petit ennemi; songez que l'Amérique, révoltée de notre hauteur, peut faire périr de faim nos colonies, & couvrir la mer de corsaires qui anéantiront le peu de commerce qui nous reste.

Directeurs! ouvrez les yeux; que les lauriers de nos armées ne vous les fascinent plus: la fortune est incostante, les armes sont journalières. Soyez bien convaincus que si l'on doit la victoire à la force, on ne peut devoir le repos & la paix qu'à la douceur & à la sagesse.

MONITOR.

(En imprimant dans notre feuille d'hier la proclamation de Louis XVIII, nous avons annoncé quelques observations

sur cette pièce curieuse. Un de nos correspondans nous a prévenus. Nous donnons sans peine la préférence à ses réflexions sur celles que nous nous proposons de faire; mais le défaut d'espace nous force à les renvoyer à demain).

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTES.

Présidence de LECOINTE-PUYRAVEAU.

Séance du 23 germinal.

Thibaudeau monte à la tribune & désavoue un écrit qu'on a fait circuler sous son nom dans quelques départemens: j'ai, dit-il, combattu toutes les factions & je ne cesserai de les combattre toutes, mais jamais je n'en servirai aucune.

Le discours de Thibaudeau sera imprimé & inséré au procès-verbal.

Pierret demande que le directoire exécutif soit chargé de faire rechercher & poursuivre les auteurs de l'écrit dénoncé par Thibaudeau.

Cette proposition est adoptée.

Au nom de la commission des inspecteurs, Daubermesnil lit le bulletin de l'état de Sieyes, qui est rassurant.

Le même membre lit un mémoire transmis par le ministre de la justice; il porte que l'assassin de Sieyes a dit qu'il avoit voulu venger son pays sur un des premiers auteurs de la révolution: quant à la liste des députés trouvée dans sa poche, elle n'étoit pas manuscrite; c'étoit une liste imprimée; il a été sur-le-champ traduit devant le directeur du jury; son procès sera instruit de suite.

Le conseil ordonne l'impression du mémoire.

Lamarque a la parole: il pense que le conseil, dans sa séance d'hier, ne s'est pas assez fortement prononcé, & que les mesures qu'il a prises ne sont pas suffisantes. Il trace un tableau sinistre de notre situation; de vastes conspirations sont ourdies; à la force on a substitué la corruption; on veut intimider par les meurtres; un représentant est tombé sous les coups d'un assassin; tous sont menacés; des écrits furieux appellent sur chacun d'eux le poignard d'une Charlotte Corday. Les contre-révolutionnaires osent avouer leur espoir de porter aux places leurs partisans, de les faire asseoir au sein même du corps législatif. Le zèle du directoire exécutif ne suffit pas pour ranimer l'esprit public. Que faut-il donc faire? nous serrer, nous unir, s'écrie l'orateur. Exprimons fortement à cette tribune la résolution où nous sommes de sauver la république, à quelque prix que ce soit, ou de mourir. Il faut une grande mesure, une mesure législative qui puisse rassurer les amis de la liberté & faire trembler ses ennemis.

Lamarque demande que le conseil crée une commission qui sera chargée de faire un rapport sur l'assassinat de Sieyes, & de proposer les mesures à prendre pour réprimer les complots qui menacent le directoire exécutif, le corps législatif & la constitution.

Le discours de Lamarque sera imprimé & distribué au nombre de six exemplaires.

Darraucq a la parole; il commence un discours dans lequel il s'élève avec véhémence contre les manœuvres des prêtres assermentés, & accuse une réunion existant

à Paris de vouloir ressusciter le gouvernement de l'église gallicane.

Des murmures interrompent Darracq ; on lui représente qu'il ne parle pas sur l'objet de la discussion ; Royer demande la parole.

Laissez-moi achever , s'écrie Darracq : vous verrez que je suis dans la question ; quant à la réunion dont je veux parler , c'est celle des prétendus évêques qui sont à Paris.

Les murmures recommencent ; Royer demande de nouveau la parole.

Le président consulte le conseil qui ôte la parole à Darracq ; elle est à Dumolard ; il annonce qu'il ne répondra pas au préopinant ; s'il y a des prêtres assermentés qui se rendent coupables , ils doivent être punis ; mais il y a au moins de l'inconvenance à les présenter tous comme des conspirateurs.

Pour Lamarque , Dumolard demande qu'il s'explique. Que veut-il ? L'assassin de Sieyes est arrêté ; il est en jugement.

On craint que les contre-révolutionnaires ne viennent siéger dans le corps législatif ; ce seroit calomnier le peuple & les électeurs qu'il a nommés que de le croire. Pour moi , continue Dumolard , je suis persuadé que nos nouveaux collègues nous seconderont de tous leurs moyens pour maintenir la constitution , & si quelque contre-révolutionnaire , n'importe de quelle couleur , se glissoit ici , il y seroit fortement combattu.

La proposition de Lamarque est trop vague ; les propositions vagues sont dangereuses : c'est ainsi qu'on créa une commission dans les derniers jours de la convention : où alloit-elle ? c'en étoit fait de la constitution , sans la courageuse opposition de la convention ; sans les attaques vigoureuses de quelques membres. Lamarque ne craint-il pas que , contre son intention , la commission qu'il propose , au lieu de mesures conservatrices , n'en présente de destructives de la constitution. Je demande donc qu'il s'explique ; qu'il précise quel sera l'objet de cette commission.

Lamarque. — Je n'ai pas dit que les contre-révolutionnaires viendroient siéger ici , mais qu'ils avoient l'audace de le dire , de s'en vanter ; ce qui est un blasphème. Quant à la commission que je propose , je demande qu'elle présente des mesures contre les conspirateurs.

Plusieurs voix. — L'ordre du jour.

Le conseil décide qu'il ne passe pas à l'ordre du jour.

Boissy. — Je demande l'ajournement jusqu'à ce que Lamarque se soit expliqué. Que veut-il ? une loi contre les assassins , les conspirateurs ? elle existe. Un rapport sur la situation de la république ? qu'il le dise. Pour moi , je propose que le directoire soit chargé de nous faire passer copie des interrogatoires de l'assassin de notre collègue.

L'ordre du jour , s'écrie-t-on.

Le président. — Je mets aux voix la proposition de Lamarque.

Un grand nombre de membres entourent la tribune.

Le conseil , s'écrie Gibert-Despolieres , doit savoir ce qu'il décide. Je demande que , conformément au règlement , Lamarque écrive sa proposition.

Lamarque va au bureau.

Le président. — Je mets aux voix la proposition de Boissy.

Plusieurs voix. — L'ordre du jour.

Boissy. — Pourquoi l'ordre du jour ? Si vous voulez connoître la vérité , pourquoi en rejetez-vous les moyens ? La mesure que je propose , vous l'avez prise lors de l'affaire de Babeuf & de la conspiration royaliste.

Mathieu demande l'ordre du jour , motivé sur ce que le conseil a déjà demandé au directoire de lui faire connoître tous les détails & toutes les circonstances de l'assassinat de Sieyes. — Cette proposition est adoptée.

Lamarque lit la sienne , qu'il a écrite ; elle porte qu'il sera formé une commission chargée de faire un rapport sur le message du directoire d'hier & sur la situation de la république , les moyens de ranimer l'esprit public , & les mesures à prendre pour préserver des complots tramés contre eux le directoire exécutif , le corps législatif & la constitution.

Thibaudeau demande la parole & va à la tribune ; il alloit parler :

Le président annonce que Lamarque retire sa proposition , puisqu'on y trouve des inconvéniens.

Thibaudeau quitte la tribune , & le conseil s'occupe de la perception des contributions.

Bourse du 23 germinal.

Amsterdam.....60 $\frac{1}{8}$, 61.	Lausanne.....1 $\frac{1}{2}$, 3 $\frac{1}{2}$.
Idem couran'.....58 $\frac{1}{4}$.	Londres.....251. , 241. 105.
Hambourg.....191 , 188 $\frac{3}{4}$.	Inscript...9 l. 12 s. $\frac{1}{2}$, 10 l.
Madrid.....11 l.	Bons $\frac{3}{4}$9 l. 15 s. , 10 l.
Madrid effect.....13 l.	Bon $\frac{1}{2}$ 38 l. , 38 l. 10 s. p. 5 p.
Cadix.....11 l.	Mandat.....3. .0 , 31 , 27.
Cadix effective.....13 l.	Or fin.....102 l. 5 s.
Gènes.....92 $\frac{1}{4}$, 91 $\frac{1}{4}$.	Lingot d'arg.50 l. 10 à 12 s. $\frac{1}{2}$.
Livourne.....102.	Piastre.....5 l. 6 s. 6 d.
Bâle.....1 $\frac{1}{2}$, 3 $\frac{1}{2}$.	Quadruple.79 l. 10 à 12 s. $\frac{1}{2}$.
Lyon.....au pair.	Ducat d'Hol...11 l. 7 s. $\frac{1}{2}$.
Marseille.....au pair.	Souverain.....33 l. 15 s.
Bordeaux.....au pair.	Guinée.....25 l.

Esprit $\frac{3}{4}$, 460 livres. — Eau-de-vie 22 deg. , 365 liv. — Huile d'olive , 1 liv. 9 s. — Café Martinique , 2 l. 3 s. — Café St-Domingue , 2 liv. 1 s. — Sucre d'Hambourg , 2 liv. 13 s. — Sucre d'Orléans , 2 l. 7 s. — Savon de Marseille , 21 s. $\frac{1}{2}$. — Chandelle , 13 s. — Sel , 7 l. 1 c. 0.

Le grand Portefeuille politique , en dix-neuf tableaux ; par M. Beaufort. A Paris , chez Maradan , libraire , rue Saint-André-des-Arts. Prix , 15 liv. au lieu de 30 qu'il coûtoit auparavant.

Cet ouvrage est extrêmement utile à tous ceux qui se destinent à la carrière politique. Les tableaux sont disposés avec beaucoup d'art & de fidélité ; ils présentent presque d'un seul coup-d'œil la constitution des empires , leur population , leur constitution militaire , leurs revenus , leurs dépenses , leur dette , l'état de leur agriculture , de leur industrie , &c.

Eclair sur l'association humaine , par l'auteur du livre des Erreurs et de la Vérité ; une brochure in-8°. A Paris , au Cercle-Social , rue du Théâtre-Français , n°. 4 , & chez Maret , cour des Fontaines , au Palais-Royal.